



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT JULIEN aux bois du 6. 04. 2022

L'an deux mille vingt deux, le 6 avril, les membres composant le conseil municipal de la commune de Saint Julien aux bois se sont réunis à la salle polyvalente en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h 05 et procède à l'appel des membres du conseil.

Etaient présents

Martine Lavergne	Jean- Yves Alix	Isabelle da Fonseca absente excusée procuration à P.Gire
Annick Ducatel	Victor Fourtet	Sophie Moreau absente excusée procuration à V.Fourtet
Emmanuel Combe	Pierre Gire	Gaetan jaladis à 20h25
Maryline Dupont	Didier Masquelier	

Secrétaire de séance : Annick DUCATEL

Madame le Maire fait circuler les feuilles d'émargement pour l'approbation du procès verbal du conseil municipal précédent.

Procès verbal approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire informe le conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour, 2 délibérations concernant les maitrises d'œuvre pour :

- Le projet de sécurisation de la RD 980 entre la zone humide et le carrefour de la RD111 proposé par le bureau d'étude DEJANTE pour un montant de: 3000 € HT
- Afin de permettre la sécurisation de la RD 980 dans le bourg, il est nécessaire d'effectuer un levé topographique de la zone, proposé par le cabinet DEJANTE pour un montant de:1200 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte les 2 propositions du bureau d'étude qui seront inscrites au budget 2022.

Madame le Maire présente Mr Jean – Christophe MONTEIL, inspecteur divisionnaire (conseiller aux décideurs locaux de toutes les collectivités dépendant du service de gestion locale d'Argentat)

Mr Monteil fait une présentation des trésoreries à ce jour, avec le regroupement des personnels. Bien sur, les usagers perdent de la proximité sauf Argentat (30 communes) Le nombre des trésoreries a été divisé par 2, nous assurons aussi la formation des secrétaires de mairie.... par exemple : comment recouvrer les impayés, nous conseillons aussi en

patrimoine et investissements: anticipation sur de gros projets comme l'eau et l'assainissement ce qui est demandé par notre direction.

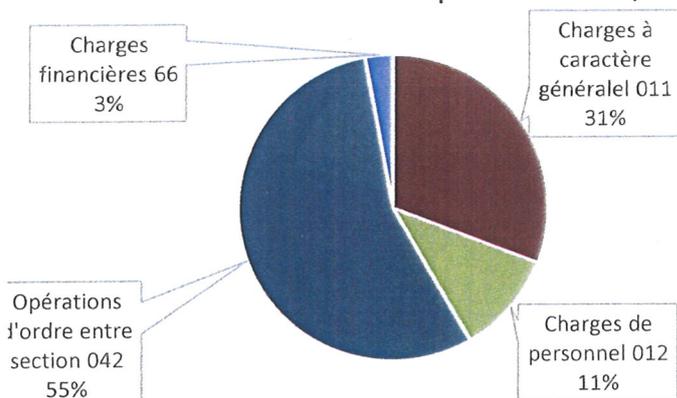
Notre but: Travailler ensemble au plus près de vous.

## DELIBERATIONS à L'ORDRE DU JOUR

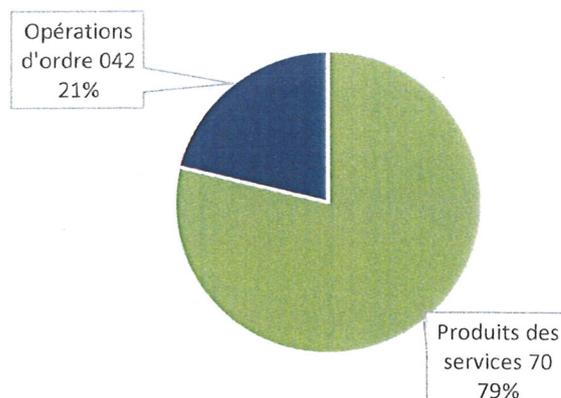
### 1 à 3) Vote des comptes administratifs, comptes de gestion et affectations des résultats année 2021

- **Assainissement:** Mr Monteil présente au conseil municipal les comptes 2021 de la section de fonctionnement et d'investissement.

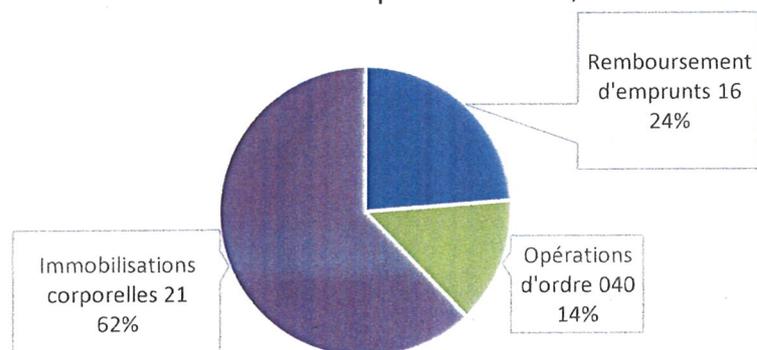
Fonctionnement Dépense 28742,07 €



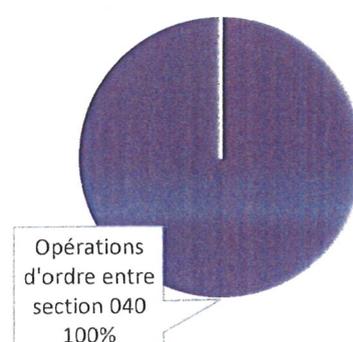
Fonctionnement Recette 29120,55 €



Investissement Dépense 43585,97€



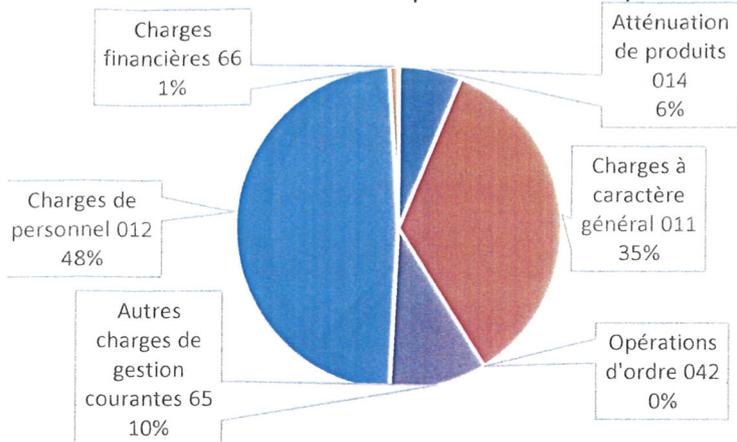
Investissement Recette 15914,47€



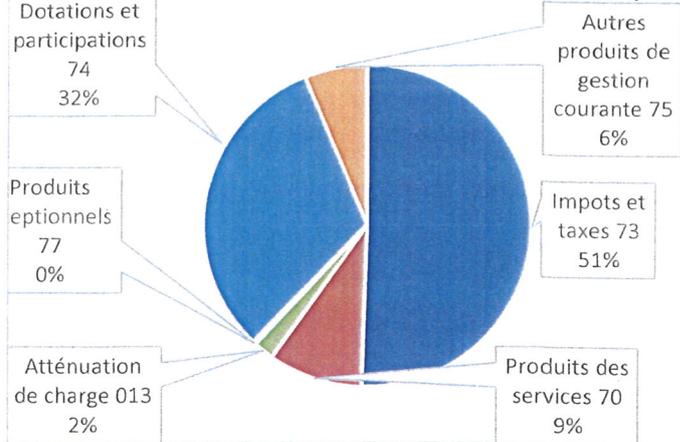
Après avoir analysé les comptes, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats de l'assainissement.

- **Commune :** Mr Monteil présente au conseil municipal les comptes 2021 de la section de fonctionnement et d'investissement.

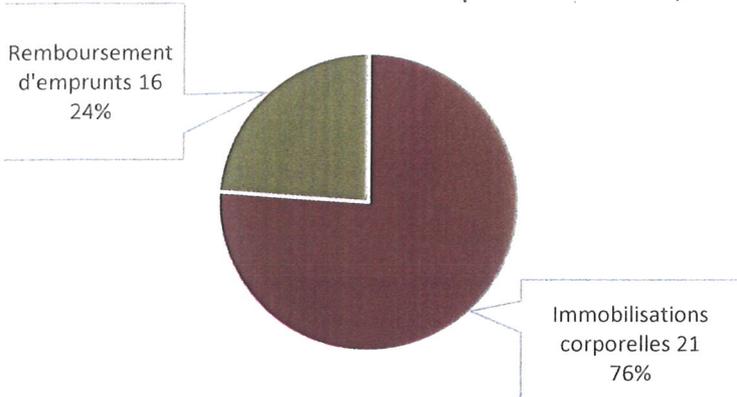
### Fonctionnement Dépense 435261,17€



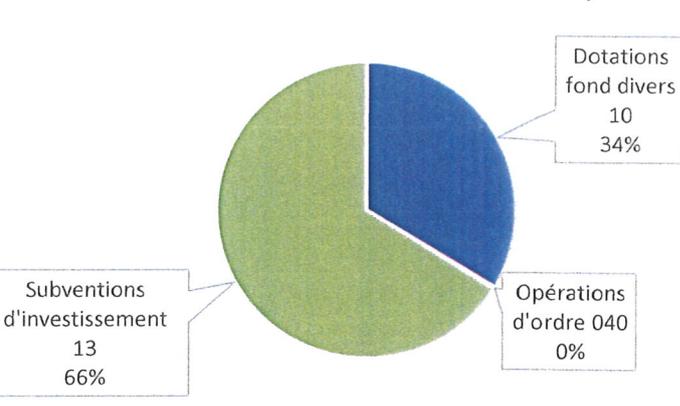
### Fonctionnement Recette 457454,86€



### Investissement Dépense 162721,75 €



### Investissement Recette 72372,76 €

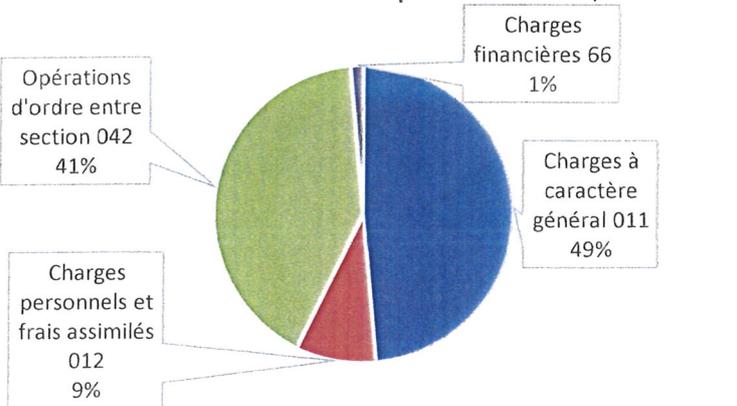


Après avoir analysé les comptes, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats de la commune.

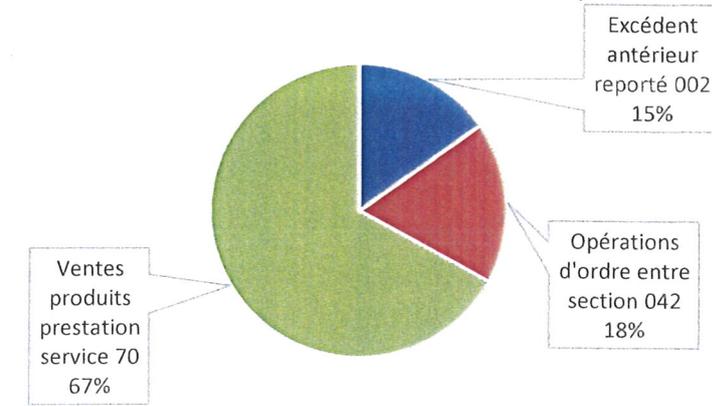
#### 4) Vote des budgets 2022

- **Budget assainissement** : Mr Monteil donne lecture du budget en fonctionnement et en investissement.

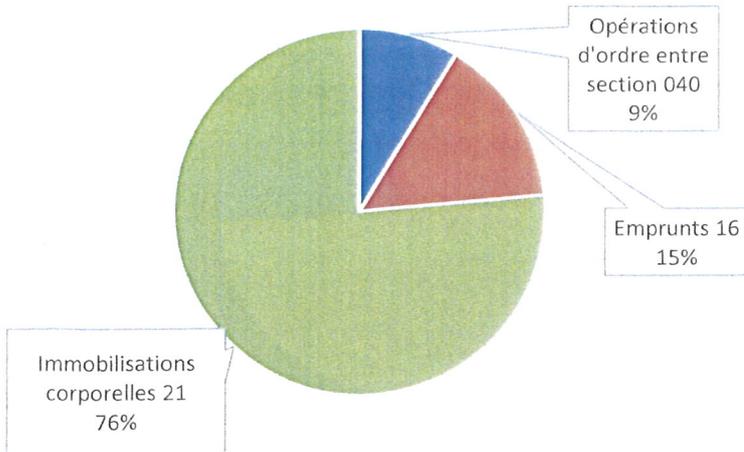
### Fonctionnement Dépense 34482,2€



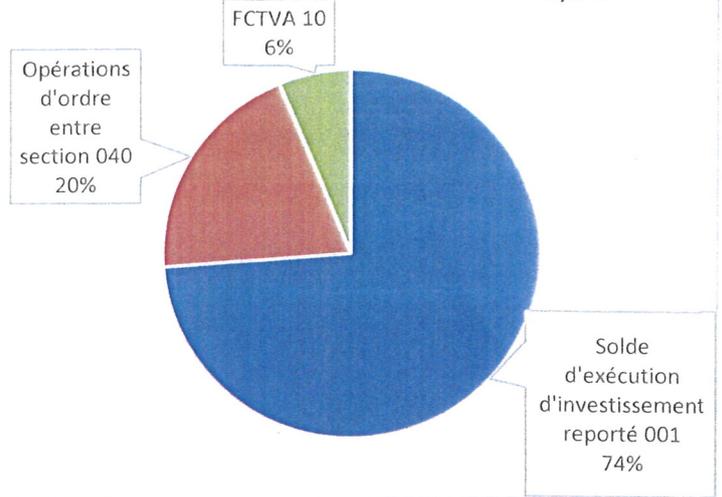
### Fonctionnement Recette 34482,2€



### Investissement Dépense 71498,9€



### Investissement Recette 71498,9€

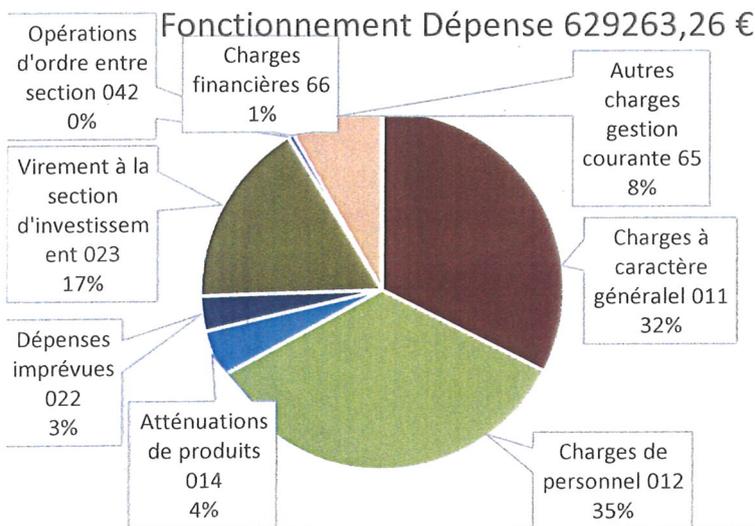


Après avoir analysé les chiffres, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le budget 2022 de l'assainissement.

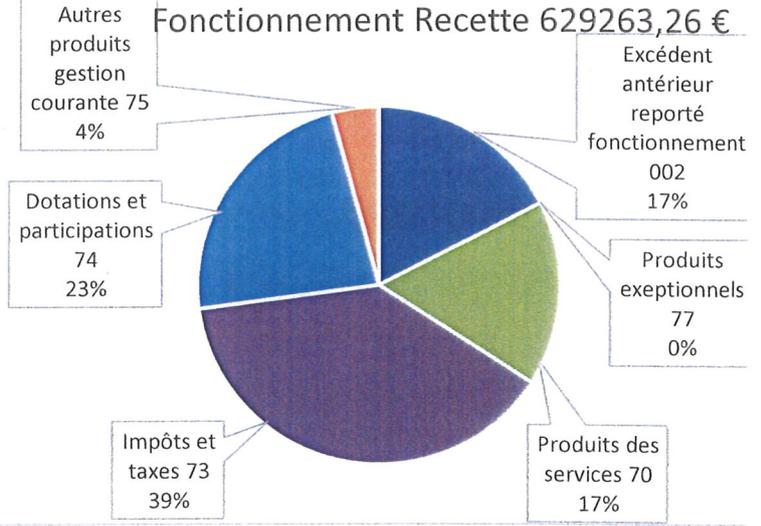
Montant total des dépenses et des recettes: 102.981,10 €

- **Commune** : Mr Monteil donne lecture du budget 2022 en fonctionnement et en investissement.

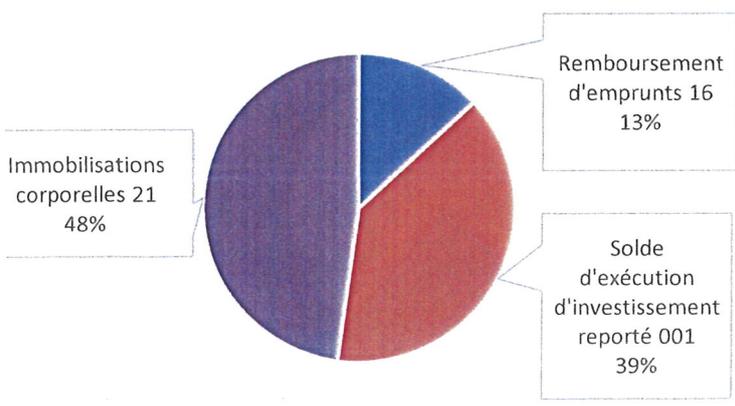
### Fonctionnement Dépense 629263,26 €



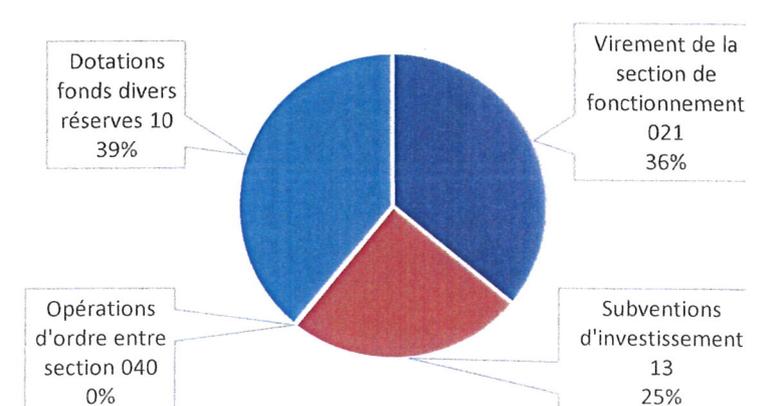
### Fonctionnement Recette 629263,26 €



### Investissement Dépense 292647,69€



### Investissement Recette 292647,69€



Après avoir analysé les chiffres, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le budget 2022 de la commune.

Montant total des dépenses et des recettes : 921.910,95 €

#### **5) Vote des taux d'imposition :**

Madame le maire présente aux membres du conseil municipal l'état de notification des taxes directes locales pour l'année 2022:

<u>Taux 2021</u>	
Taxe foncière (bâti)	36.92%
Taxe foncière (non bâti)	62.80%

Après étude des documents mis à disposition et des arguments soulevés par la commission des finances, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter légèrement ces taux en raison de la conjoncture actuelle et afin de palier la baisse des dotations de l'état.

<u>Taux votés pour 2022</u>	
Taxe foncière (bâti)	38.33%
Taxe foncière (non bâti)	65.20%

#### **6) Subvention au budget de la caisse des écoles.**

Madame le maire présente aux membres du conseil municipal la subvention nécessaire à voter, pour l'équilibre du budget de la caisse des écoles

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord pour le vote de la subvention suivante: 4700 €

#### **7) Détails du compte 6232 fêtes et cérémonies:**

Madame le maire informe l'assemblée qu'il est demandé aux collectivités de préciser par délibération les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'imputer au 6232:

L'ensemble des biens et services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes, cérémonies, commémorations officielles, manifestations diverses comme le comice agricole, repas des aînés, colis aux aînés, réception des nouveaux arrivants.

Fleurs, bouquets, gravures, médailles et autres présents offerts à l'occasion de divers évènements (mariage, décès, naissances, départs, retraites ou lors de réceptions officielles)

#### **8) Proposition achat de terrain à Lecout**

Vote sur la proposition d'achat du Puy LUCIARD par l'acheteur Quentin Veyssière en vue de sa future installation comme jeune agriculteur. Ce point a été évoqué lors de précédents conseils municipaux et a donné lieu à une réactualisation des bois sur cette parcelle. Le conseil municipal en demande 10.000€. L'offre de prix est donnée à l'acheteur, en retour

celui – ci propose 9000 €. Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette proposition étant entendu que l'intégralité des frais sera supportée par l'acheteur.

**9) Approbation de la décision de la commission MAPA pour le programme de voirie.**

Travaux de la rue des écoles (de la D980 au carrefour de l'ancienne mairie) ainsi que le parking de cette même rue.

Emmanuel Combe présente les devis des entreprises ayant soumissionnées

Terracol	27454,00 € HT
Eurovia	27822,50 € HT
Bergheaud	24241,00 € HT

La commission MAPA réunie le 28 mars 2022 a retenu l'offre de l'entreprise Bergheaud

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le choix de la commission MAPA de l'entreprise Bergheaud pour un montant de: 24241,00 € HT soit: 29089,20€ TTC

**10) Affaire diverse :**

Des changements dans la fiche de permanence pour les élections sont nécessaires : V.Fourtet ne pourra être présent que le soir à partir de 16h15, de plus Isabelle da Fonseca est absente pour motif familial.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 22h15

Le secrétaire



Le Maire

